



MON VILLAGE
URBAIN

DOSSIER DE PRESSE

mairie-begles.fr



RENTRÉE SCOLAIRE 2023-2024

VILLE DE BÈGLES

Lundi 4 septembre 2023



MON VILLAGE
URBAIN

DOSSIER DE PRESSE

mairie-begles.fr

LES CHIFFRES DE LA RENTRÉE

- **2 686 élèves béglais** dans les écoles publiques de la commune : **1 042 inscrits en maternelle**, pour 41 classes et **1 644 inscrits en élémentaire**, pour 81 classes dont 25 classes de CP/CE1 dédoublées
- **3 ouvertures de classe en élémentaire** : 1 classe dédoublée à Sembat, 1 classe à Gambetta et création d'une classe dédoublée à Joliot-Curie
- **2 368 élèves inscrits à la restauration scolaire** soit 88,16% des inscrits
- **11,90 €, c'est le coût réel du repas et de la pause méridienne** dans les écoles. Les familles paient, en fonction de leur quotient familial, entre 0,76€ et 5,88€, plus un complément symbolique de 0,05€ à 0,62€ par jour pour l'accueil de la pause méridienne. La ville de Bègles prend ainsi à sa charge entre **45% et 93% de la dépense**.
- **58,43 €, c'est le prix de revient pour la Ville d'une journée en centre de loisirs**. 1,96 € à 20,88 €, c'est le prix payé par les familles selon leur quotient familial
- **Environ 200 agents municipaux** sont affectés sur le temps scolaire et périscolaire dans les écoles maternelles et élémentaires (Atsem, éducateurs sportifs, agents techniques et animateurs), soit plus d'1/3 des effectifs municipaux.





DOSSIER DE PRESSE

mairie-begles.fr

LES ECOLES SANS VOITURE

Aux abords de certaines écoles béglaises, **la rue qui mène à l'établissement est fermée et interdite à la circulation des véhicules motorisés**, aux horaires d'entrée et de sortie des écoliers. Ce dispositif « À l'école sans voiture » est mis en place progressivement dans toutes les écoles de la ville. Il permet de **favoriser la sécurité des enfants** et d'**encourager les parents d'élèves à adopter un mode de transport doux** à proximité de établissements scolaires. 90 % des parents concernés par « l'école sans voiture » accompagnent désormais leur enfant à pied ou à vélo.

Depuis 2018, des écoles expérimentent le dispositif pendant une semaine, avant qu'il soit pérennisé. C'est le cas dans les écoles Jean-Zay, Joliot-Curie, Gambetta, Saint-Maurice. **Cette année, l'école sans voiture sera mise en place de manière définitive à Boileau.**

Sollicitées par les parents d'élèves, les expérimentations dans les écoles se poursuivent à raison d'une par an. Après Boileau en 2023, **c'est l'école Marcel Sembat qui testera le dispositif en 2024.** Pour les écoles Langevin et La Ferrade, la fermeture de la rue aux véhicules a été mise en place par le biais des nouveaux plans de circulation.

Aux abords de Gambetta et Saint-Maurice, des barrières automatiques ont été installées en 2023 pour faciliter la fermeture des rues lors des entrées et sorties des élèves. Elles seront inaugurées en septembre 2023.

DEUX INAUGURATIONS FESTIVES

La Semaine européenne de la mobilité sera l'occasion de célébrer le succès du dispositif « À l'école sans voiture ».

Des animations gratuites seront proposées aux enfants et à leurs parents à la sortie de l'école, les vendredis **15 septembre devant l'école Gambetta** et le **22 septembre devant l'école Saint-Maurice.**

Au programme : inauguration en présence du maire et des élus, spectacle, chorégraphie participative, musique, et goûter offert.





MON VILLAGE
URBAIN

DOSSIER DE PRESSE

mairie-begles.fr

LA VEGETALISATION DES COURS D'ÉCOLES



La Ville travaille à végétaliser ses cours d'écoles pour **lutter contre les îlots de chaleur** dans les établissements scolaires, en créant des espaces plus naturels et durables. Au-delà de l'enjeu climatique, il s'agit d'une **démarche sociale et pédagogique** avec la réalisation d'aménagements plus ludiques et adaptés aux besoins des enfants, des coins calmes et une meilleure répartition de l'espace entre les plus grands et les plus petits et entre les filles et les garçons.

L'école Langevin est la première école concernée par ce projet de végétalisation. Seulement 7 % de la surface de la cour est aujourd'hui végétalisée. Un travail en concertation avec les équipes éducatives, les élèves et les représentants des parents d'élèves a permis de définir les objectifs de ce projet de végétalisation : augmenter les espaces plantés et les surfaces abritées, rendre la cour plus confortable et ses usages plus équitables. Différents espaces végétalisés seront ainsi créés :

- Le jardin nourricier : un espace de potager et de verger, avec des plantations libres et aromatiques, des arbustes à baies et des arbres fruitiers. 12 nouveaux arbres seront plantés.

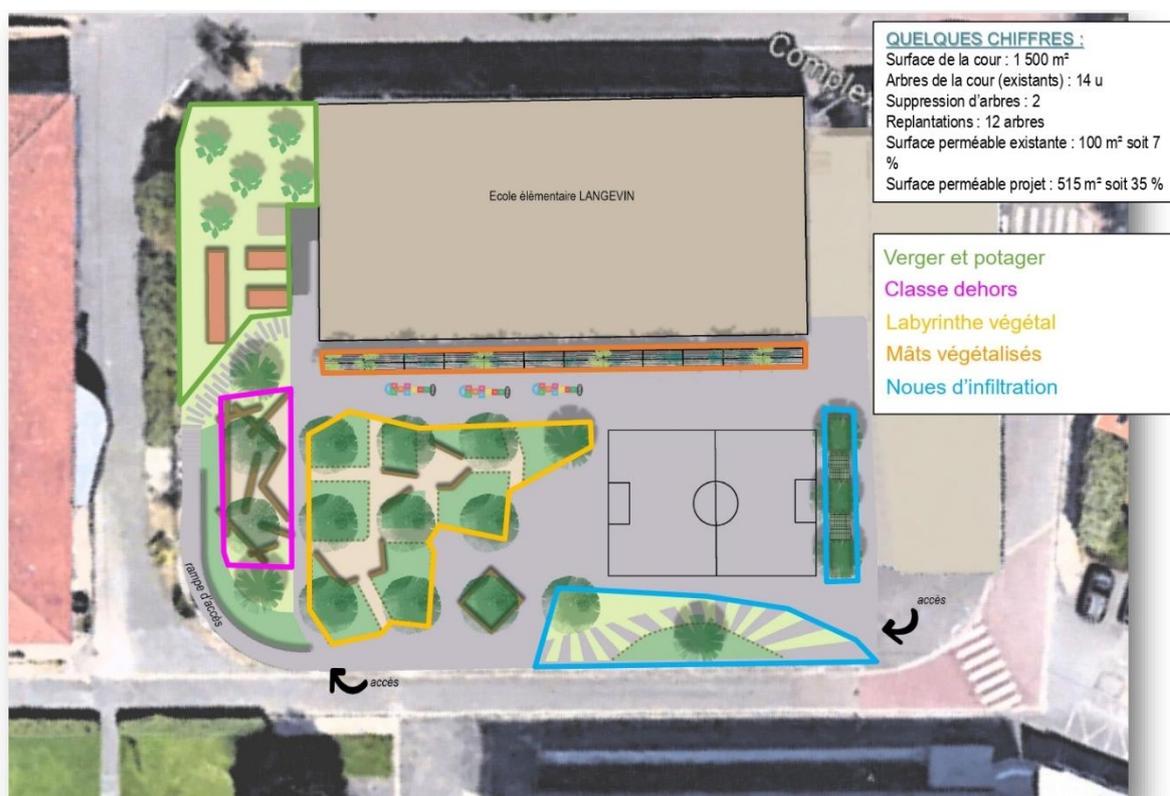


MON VILLAGE
URBAIN

DOSSIER DE PRESSE

mairie-begles.fr

- L'école dehors : un espace avec des assises pour accueillir une classe entière ou une demi-classe, permettant un travail pédagogique en extérieur
- Le labyrinthe végétal : un espace végétal dense avec des « salons » permettant aux enfants de s'asseoir ou de s'amuser à l'ombre
- Des noues d'infiltration, pour une meilleure gestion des eaux pluviales
- Des mâts végétalisés : un espace de végétalisation verticale créant de l'ombre sur une partie du bâtiment



À l'issue de ces aménagements, 35 % de la cour sera végétalisée (515 m²). Le coût global de ce projet de végétalisation est de 150 000 €. **Les travaux démarreront à partir d'octobre 2023, et seront menés durant les vacances scolaires, jusqu'à avril 2024.**

À l'école Gambetta, des travaux de renaturation du parvis seront lancés cette année scolaire. Ces projets de végétalisation se poursuivront dans les écoles Sembat et La Ferrade.



MON VILLAGE
URBAIN

DOSSIER DE PRESSE

mairie-begles.fr

LA RENOVATION DES AIRES DE JEUX DANS LES ECOLES



Chacune des 7 écoles maternelles que compte la ville est équipée d'une aire de jeux. Depuis 2022, elles font l'objet de travaux de remplacement et de remise en état des jeux, dans le cadre d'un plan d'actions pluriannuel mené sur l'ensemble de la commune. L'année dernière, l'aire de jeux de l'école Saint-Maurice a bénéficié de ces aménagements, pour un coût de 9 500 €. L'aire de jeux de l'école Paul Vaillant Couturier a quant à elle été refaite entièrement, avec de nouveaux jeux. 87 500 € ont été alloués à ce projet. **Cette année, l'ensemble des jeux des écoles Buisson et Boileau seront remplacés, durant les vacances de la Toussaint :** panneaux ludiques à Boileau, maisonnette en bois à Buisson et modules complets (avec passerelle, tunnel, pont de corde, filet, escalier, toboggan...) pouvant accueillir plus d'une vingtaine d'enfants, seront installés dans les deux écoles. À Boileau ces équipements viendront remplacer le jeu « voiture » existant, peu ludique, et permettre ainsi aux enfants de bénéficier de jeux plus adaptés. Les coûts de l'opération s'élèvent à 46 500 € pour Buisson et 43 900 € pour Boileau.

L'aire de jeux de l'école Prévert sera la dernière à être remise en état, entre 2024 et 2025.



MON VILLAGE
URBAIN

DOSSIER DE PRESSE

mairie-begles.fr

LA RENOVATION DU PATRIMOINE SCOLAIRE

Un Plan école a été élaboré pour améliorer et transformer les bâtiments scolaires et offrir aux élèves béglais une école de qualité. Plusieurs projets de rénovation ont été lancés depuis 2020.

Parmi eux, la **mise à niveaux des espaces de restauration**. Après ceux de l'école Gambetta, c'est au tour de ceux de Buisson et Joliot-Curie.

À l'école **maternelle Buisson**, les travaux ont démarré cet été, avec la démolition de l'ancien restaurant scolaire et la pose de clôtures de chantier. Un restaurant provisoire en modulaire a été installé pour accueillir les élèves dès la rentrée et assurer le service de restauration. **Le nouveau restaurant scolaire sera livré en septembre 2024.**

À l'école **Joliot-Curie**, les logements existants ont été démolis cet été pour permettre le début des travaux du nouveau restaurant scolaire, qui accueillera également le Centre médico-scolaire et une salle de réunion. **La livraison est prévue pour janvier 2025.**





DOSSIER DE PRESSE

mairie-begles.fr

À l'école Gambetta, des **travaux de création d'un pôle administratif et de salles périscolaires** seront lancés cette année.

Enfin des **travaux d'entretien** ont été menés cet été :

- Pose de sols souples et désamiantage de salles à l'école maternelle Saint Maurice
- Remplacement de faux-plafond à l'espace éducatif maternel Jean Zay
- Remise en état de la salle RASED à l'école élémentaire Marcel Sembat
- Curage et désamiantage du logement de fonction à l'école élémentaire Gambetta
- Rénovation des sanitaires et réfection de cheminée à l'école élémentaire Paul Langevin
- Réfection de toiture et menuiserie à la Maison de l'Enfant et des Parents

LA CREATION D'UN NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE

Dès la rentrée 2025, un nouveau groupe scolaire accueillera les enfants du sud de la commune. Situé sur le site de l'école maternelle Prévert, ce nouvel établissement scolaire comprendra 7 classes maternelles et 10 classes élémentaires, ainsi qu'un restaurant scolaire, des espaces péri et extrascolaires et des espaces extérieurs végétalisés.

Ce projet répond aux besoins des habitants du quartier Terre Sud, de disposer d'une école de proximité. Ce nouveau groupe scolaire permettra de rééquilibrer les effectifs scolaires par école sur la partie Ouest de la ville.

LA DEMATERIALISATION DES DEMARCHES D'INSCRIPTIONS

Pour faciliter les démarches des parents, **les inscriptions scolaires et Educapass se font désormais en ligne**, sur l'Espace Famille de la Ville. Depuis cette année, il est ainsi possible de faire les deux dossiers d'inscription en une seule fois, facilitant ainsi le quotidien des familles.

Les inscriptions scolaires concernent les entrées en petite section d'école maternelle dès 3 ans, les entrées en CP d'école élémentaire pour la nouvelle année scolaire et les nouveaux habitants. Les inscriptions Educapass permettent quant à elles d'inscrire les enfants à la restauration scolaire, l'accueil périscolaire et les accueils de loisirs pour l'année suivante. Elles doivent être renouvelées chaque année.